Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 24 septembre 2020

2020-4-26

AR Prefecture
024-242400752-20200924-2020_4_26-DE
Reçu le 02/10/2020
Publié le 02/10/2020
Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
16/09/2020

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 1

Président : Michel AUGEIX

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, FAURE Michèle, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, LAGARDE Bernadette, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine,

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, KARP Michel, MEYNIER Patrick, PRIVAT Pascal, CHEVAL René (Paul), CHIPEAUX Raphaël, MEYNIER Paul, DESSOLAS Frédéric, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, REBEYROL Guillaume (suppléant de Thérèse CHASSAIN)

Absents et excusés : COUTURIER Pierre-Yves - CHASSAIN Thérèse est représentée par son suppléant Guillaume REBEYROL - COMBEAU Bertrand (pouvoir à Françoise DECARPENTRIE)

M Paul MEYNIER est désigné secrétaire de séance

Fourniture et pose de Panneaux de Signalisation et signalétique des rues – groupement de commandes

La communauté de communes a contacté ses 22 communes membres afin de savoir si elles souhaitaient intégrer un groupement de commandes pour la commande de panneaux de signalisation et de signalétique de rues pour la période 2020-2024.

Vingt communes ont répondu positivement : Chalais, Corgnac, Eyzerac, Firbeix, Jumilhac le Grand, La Coquille, Lempzours, Miallet, Nantheuil, Nanthiat, St Front d'Alemps, St Jean de Côle, St Jory de Chalais, St Martin de Fressengeas, St Paul la Roche, St Pierre de Cole, St Pierre de Frugie, St Romain St Clement, Thiviers et Vaunac.

Une convention doit être passée avec les membres de ce groupement de commandes. La communauté de commune en tant que gestionnaire du marché (montage administratif et technique du DCE, gestion administrative du marché, émission des bons de commandes…) recevra des honoraires correspondant à de 7% du montant de chaque bon de commande émis par la commune demandeuse.

Etant donné les volumes financiers le marché sera un marché de type procédure formalisée (>214 000€ HT). Il s'agira d'un marché à bons de commandes sur 4 ans (un an reconductible 3 fois).

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin ★ 24800 THIVIERS ★

Fait à Thiviers, le 28 septembre 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin ★ 24800 THIVIERS ★

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR Prefecture
024-242400752-20200928-2020_42-DE
Reçu le 02/10/2020
Publié le 02/10/2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- *ACCEPTE les termes de cette convention*
- *AUTORISE son président à la signer*
- *AUTORISE son président à signer tout document relatif à cette affaire*
- *AUTORISE son président à lancer la consultation via un marché public pour la fourniture et pose de panneaux de signalisation et de signalétique de rues.*

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin ★ 24800 THIVIERS ★

Fait à Thiviers, le 28 septembre 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin ★ 24800 THIVIERS ★

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication